Sommaire

Propos introductifs
Jacques MESTRE, Professeur, Doyen honoraire, Université Aix-Marseille1
Partie 1. Les effets du silence sur l'existence des droits5
I. L'ambivalence du silence : entre création et destruction de droits subjectifs7
<i>L'ambivalence du silence en droit des contrats</i> Nathalie MARTIAL-BRAZ, Professeur, Université de Bourgogne-Franche-Comté9
L'ambivalence du silence révélée par le droit de la consommation Célia ZOLYNSKI, Professeur, Université de Versailles – Saint-Quentin21
L'ambivalence du silence des opérateurs économiques en droit de la concurrence Martine BÉHAR-TOUCHAIS, Professeur, École de droit de la Sorbonne
<i>L'ambivalence du silence en droit du travail</i> Chantal MATHIEU, Maître de conférences, Université de Bourgogne-Franche-Comté49
L'ambivalence du silence en droit international privé et dans la lex mercatoria Filali Osman, Professeur, Université de Bourgogne-Franche-Comté
II. Le silence créateur de droit objectif77
Le silence de la directive européenne : créateur de droits Mouna MOUNCIF-MOUNGACHE, Maître de conférences, Université de Saint-Etienne

Les sources du droit européen : les silences du législateur européen en droit d'auteur
Alexandra BENSAMOUN, Maître de conférences HDR, Université Paris-Sud 93
Silence du législateur et processus de création de la norme : l'exemple de l'éthique de l'entreprise
Julien Théron, Professeur, Université de Toulouse 1 Capitole
et Laurent NEYRET, Professeur, Université de Versailles - Saint-Quentin107
Partie 2. Les effets du silence sur les droits subjectifs existants
I. Le silence raisonnable protecteur des droits121
Le droit au silence du suspect existe-t-il ?
Fabienne TERRYN, Maître de conférences,
Université de Bourgogne-Franche-Comté123
Le silence en droit d'auteur : le cas du droit de paternité
Mélanie Clément-Fontaine, Maître de conférences,
Université de Versailles – Saint-Quentin
Le silence sur le passé d'engendrement
Judith ROCHFELD, Professeur, École de droit de la Sorbonne151
La bienveillance du droit de la famille à l'égard du silence
Anne Etienney, Professeur de droit, Université de Bourgogne171
II. Le silence coupable source de responsabilité 201
Le silence « présumé coupable » du médecin
Cristina CORGAS-BERNARD, Maître de conférences HDR, Université Rennes 1 203
Le silence coupable du banquier
Juliette MOREL-MAROGER, Maître de conférences, Université Paris Dauphine 215
Le silence coupable en droit des marchés financiers
Pauline PAILLER, Professeur, Université de Reims231

Le silence coupable en droit fiscal
Régis VABRES, Professeur, Université de Bourgogne241
Rapport de synthèse
Michel VIVANT, Professeur à l'École de droit de Sciences Po